

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (MSDS)
(EG)1907/2006, (EG)1272/2008, (EG)453/2010**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE****1.1 Identification du produit**

Nom commercial : Lastek 3102A
Usage : flux pour soudures tendres

1.2 Fournisseur/fabricant

Nom : Lastek Belgium n.v./s.a.
Adresse : Industriepark Wolfstee, Toekomstlaan 50 - 2200 Herentals
Téléphone/ Fax : tél. +32 (0)14/22.57.67 - fax. +32 (0)14/22.32.91 E-mail: info@lastek.be

1.3 Téléphone en cas d'urgence : +32 (0)14/22.57.67**2. IDENTIFICATION DES RISQUES****Mentions de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H302 Nocif en cas d'ingestion
H335+H336: Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.



GHS05



GHS09

Mentions de prudence

P303+P361+P353: en cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
P305+P351+P338: en cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Mélange effectuée à partir des matériaux mentionnés ci-après et avec des additifs non dangereux

CAS-nr	nom	Wt%	symbole de danger	phrases R/S	danger	avertissement
7646-85-7	chlorure de zinc	50-100	C, Xn, N	R22-34-50/53	corrosion: 3.2/1B	environnement: 4.1.C/1 point d'exclamation: 3.1.0/4
12195-02-9	chlorure d'ammonium	5-10	Xn, Xi, O, C	R8, R35		point d'exclamation: 3.1.0/4, 3.3/2

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Général: enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après plusieurs heures, une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- Inhalation: en cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable
- Contact avec la peau: laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- Contact avec les yeux: lavage immédiate des yeux avec de l'eau en écartant les paupières (plusieurs minutes) et consulter un médecin.
- Ingestion: rincer la bouche et boire ensuite abondamment de l'eau. Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

Extincteurs appropriés: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Équipement spécial de sécurité: pas de mesures particulières sont requis

Information complémentaire

Recueillir les résidus de l'incendie et l'eau contaminée séparément. Ne pas l'envoyer dans les canalisations.

6. MESURES EN CAS DE DEGAGEMENT ACCIDENTEL DU PRODUIT

Précautions personnelles : porter un équipement de sécurité. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

Précautions pour l'environnement : ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux souterraines. En cas de contamination par le produit des eaux de surface, des lacs et des rivières ou des égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthode de nettoyage : ramasser avec un produit absorbant (sable, terre à diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utilisez un agent neutralisant. Élimination des matériaux contaminés conformément au rubrique 13. Assurer une aération adéquate.

7. TRAITEMENT ET CONSERVATION

Traitement: conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et sec.
Veiller à une aspiration de fumées convenable sur les machines de traitement.
Ne pas respirer les fumées dégagées lors de soudure.
Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.
Eviter le contact avec la peau et avec les yeux.

Stockage : Eviter les infiltrations dans le sol.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Des informations supplémentaires pour le stockage:

Conserver hors de portée des enfants.
Conserver le récipient bien fermé

8. MESURES DE PROTECTION PERSONNELLE

Mesures techniques : lors du soudage et brasage prendre les précautions nécessaires : assurer une extraction des fumées et une bonne ventilation de la place de travail.

Valeurs limites max. :	(Liste belge A.R. 20/05/2011 – 2006/15/CE)	CASnr.	Valeur Limite
	Chlorure de zinc (fumée)	07646-85-7	1 mg/m ³
	Chlorure d'ammonium (fumée)	12125-02-9	10 mg/m ³

Protection personnelle

voies respiratoires : en cas de soudage dans une espace restreinte ou dans un lieu de travail à ventilation insuffisante (valeurs limites seront dépassées) utiliser un appareil respiratoire approprié

peau : gants protecteurs

yeux : lunettes de protection

Général	appliquer les règles générales de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver les mains aux pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer et ne pas priser pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Voies respiratoires	en cas de ventilation insuffisante porter une protection respiratoire. A titre provisoire : filtre P2. En cas d'exposition faible ou de courte durée : filtre respirateur. En cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.
Mains	gants résistant aux acides. Gants de protection. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. A cause de manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit présente une préparation composée de plusieurs substances la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculé à l'avance et doit, par conséquent, être contrôlée avant l'utilisation. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Les yeux	lunettes de sureté hermétiques ou un écran facial.
Le corps	vêtements de travail protecteurs.

9. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique :	liquide	Limites d'explosion :	
Odeur :	caractéristique	LEL (limite inférieure) :	n.a.
Couleur :	incolore	UEL (limite supérieure) :	n.a.
pH :	<2 (@ 20°C)	Pression de vapeur :	23 hPa (@ 20°C)
Point d'ébullition :	env. >100°C perte d'eau	Densité :	1.9 g/cm ³ (@ 20°C)
Point de fusion :	n.a.	Solubilité dans l'eau :	non ou peu miscible
Point d'inflammation :	n.a.		

10. STABILITE ET REACTIVITE

Produits à éviter : réagit avec les bases. Réagit spontanément avec les métaux alcalins.
 Produits de décomposition dangereux: aucune décomposition thermique en cas d'utilisation conforme. Possible sous forme de traces.
 Informations complémentaires: un réchauffement se produit en cas d'addition de l'eau

11. DONNEES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë: LD50 par voie orale à 350 mg / kg (rats, par voie orale, basé sur la chlorure de zinc 7646-85-7)
 Route d'entrée : inhalation et par ingestion
 Symptômes/effets: effet corrosif sur la peau et les muqueuses. Effet fortement corrosif sur les yeux. Aucun effet de sensibilisation connu.
 En cas d'une grande contamination de peau, résorption de zinc possible.

Indications toxicologiques complémentaires:

Le produit présente les dangers suivants selon la méthode de calcul de la « General EU Classification Guidelines for Préparations » telle que publiée dans la dernière édition.

Nuisible
 Corrosif
 Irritant

Ingestion conduit à un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx, et présente un danger de perforation de l'œsophage et l'estomac.

12. DONNEES ECOLOGIQUES

Effets écotoxiques:
 Remarque: très toxique pour les poissons

Général:

Catégorie de pollution des eaux : 3 (Classification propre) : très polluant.
 Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts, même en petites quantités.
 Ne pas laisser écouler non dilué ou non neutralisé dans les égouts ou le collecteur.
 Danger pour l'eau potable, même en petites quantités d'infiltration dans le sol.
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
 Très toxique pour organismes aquatiques

13. INSTRUCTION D'ELIMINATION

Le produit est consommé pendant l'utilisation.
 Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 (Clef de déchets : 52716 concentrés / demi-concentrés / contenant des sels de métaux)
 Emballages non nettoyés: évacuation comme le produit lui-même, conformément aux prescriptions légales.
 Moyen de nettoyage: de l'eau.

14. INFORMATION POUR LE TRANSPORT**Transport par terre ADR/RID**

Code danger (Kemler) 8 matières corrosives
 UN-nr: UN 1840
 Groupe d'emballage: III
 Etiquette: 8
 Marquage spéciale: signe conventionnel (poisson et arbre)
 Dénomination: 1840 chlorure de zinc en solution

Transport maritime IMDG

IMDG classe: 8
 UN nr.: 1840
 Etiquette: 8
 Groupe d'emballage: III
 EMS nr: F-A, S-B
 Polluant marin: oui - signe conventionnel (poisson et arbre)
 Proper shipping name: zinc chloride solution

Transport aérien ICAO/IATA

ICAO/IATA classe: 8
 UN/ID n°: 1840
 Etiquette: 8
 Groupe d'emballage: III
 Proper Shipping name: zinc chloride solution
 UN "Model Regulation": UN1840, zinc chloride solution, 8, III

Dangers pour l'environnement:

Ce produit contient des matières dangereuses pour l'environnement: chlorure de zinc

15. INFORMATION LEGALE**Mentions de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H302 Nocif en cas d'ingestion
 H335+H336: Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.



GHS05



GHS09

Mentions de prudence

P303+P361+P353: en cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 P305+P351+P338: en cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

16. INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

Cette information ne concerne que le produit décrit ci-dessus, employé pour l'usage mentionné, et est basée sur la connaissance et expérience actuelle dans notre possession, car nous ne connaissons pas les conditions d'emploi de l'utilisateur qui sont hors de notre influence. Le produit ne peut être employé que pour l'application mentionnée dans chapitre 1 sans permission explicite par écrit.

Cette information n'est pas une garantie ou une indication de qualité du produit. Cette fiche de sécurité décrit le produit en vue des exigences de sécurité et n'a pas le but d'être traitée comme information technique du produit.

C'est toujours la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires pour respecter les lois et règlements locaux en vigueur.

Abréviations

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

LC50: Lethal concentration, 50 pourcent

LD50: Lethal dose, 50 pourcent

Nom : L. Driesen

Date: 29.06.2016